



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de l'électricité



L'ElCom 2024 en bref

Faits & chiffres

500

procédures en 2024

1000

questions en 2024

50

collaborateurs fixes, dont 29
hommes et 21 femmes

45,2

âge moyen des collaborateurs

4,2 %

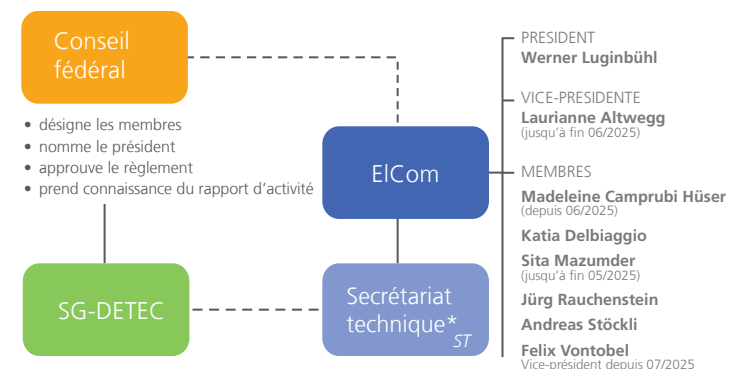
taux de fluctuation du personnel du
secrétariat technique

Qu'est-ce que l'ElCom ?

La Commission fédérale de l'électricité (ElCom) se compose d'une commission de sept membres et d'un secrétariat technique. En tant qu'autorité de régulation du domaine de l'électricité, elle assume différentes missions, telles que la surveillance des tarifs de réseau et des tarifs de l'énergie dans l'approvisionnement de base. Elle surveille également la sécurité de l'approvisionnement en électricité. En cas de risque de pénurie à moyen ou long terme, elle soumet des recommandations de mesures au Conseil fédéral. L'ElCom traite aussi des questions liées au transport et au commerce de l'électricité à l'échelle nationale et internationale.

Les sept membres de la commission sont désignés par le Conseil fédéral. Ils sont indépendants du secteur électrique et exercent leur activité à titre accessoire. La commission n'est soumise à aucune directive du Conseil fédéral ou d'autres autorités.

La commission s'appuie sur un secrétariat technique basé à Berne, dirigé par Urs Meister. Le secrétariat compte environ 50 collaborateurs qui préparent les affaires et les décisions de l'ElCom et veillent à leur mise en œuvre.



* Rattachement administratif au département

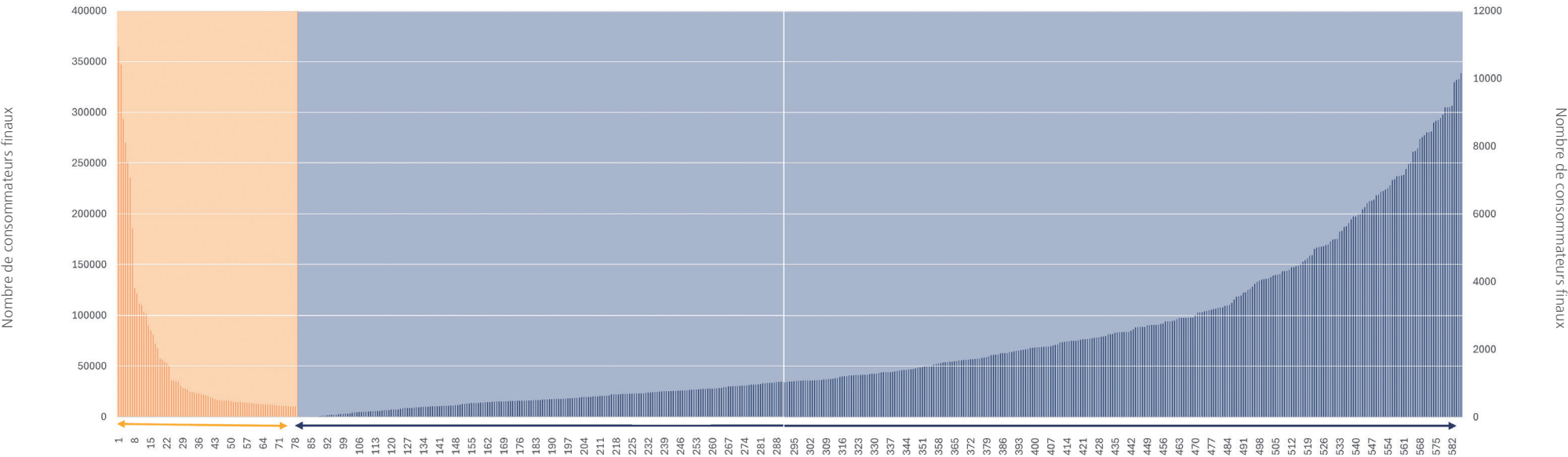
Qui alimente la Suisse en électricité ?

La Suisse compte quelque 600 gestionnaires de réseau qui assurent l'exploitation des réseaux et l'approvisionnement en électricité des clients. Le secteur est très hétérogène : alors que les 23 plus grands gestionnaires de réseau approvisionnent chacun plus de 50 000 consommateurs finaux, les autres en desservent en moyenne autour de 1700, et le plus petit n'en approvisionne que quatre . Les dix plus grands gestionnaires de réseau en Suisse assurent plus de 52 % de l'énergie totale soutirée.



Combien de consommateurs finaux sont approvisionnés par les gestionnaires de réseau suisses ?

- Gestionnaires de réseau de distribution > 10 000 consommateurs finaux
- Gestionnaires de réseau de distribution < 10 000 consommateurs finaux



D'où vient l'électricité ?

En Suisse, le marché de l'électricité est divisé en deux : d'un côté, le marché libre, de l'autre, l'approvisionnement de base. Depuis 2009, seuls les grands clients dont la consommation annuelle est supérieure à 100 000 kWh peuvent choisir librement leur fournisseur d'électricité. Ceux qui consomment moins de 100 000 kWh par année, soit la quasi-totalité des ménages privés et un grand nombre d'entreprises, ne peuvent pas choisir leur fournisseur d'électricité et sont liés au gestionnaire du réseau de distribution local dans l'approvisionnement de base. Environ 60 % de la consommation finale provient de l'approvisionnement de base.

Toutefois, la production et la distribution d'électricité pour l'approvisionnement de base sont fortement en décalage : la plupart des gestionnaires de réseau ne produisent qu'une faible part de l'électricité qu'ils vendent. En moyenne, ils ne couvrent que 25 % de leurs ventes au titre de l'approvisionnement de base grâce à leur propre production, le reste étant acheté sur le marché de gros de l'électricité.

Faits & chiffres

1/3

des gestionnaires de réseau produisent leur électricité

90 %

du réseau de distribution est souterrain

10 %

du réseau est constitué de câbles aériens

214 000

kilomètres de réseau électrique suisse

6,7

milliards CHF de coûts de réseau en 2024

Thèmes importants 2024

Nouveautés introduites par l'acte modificateur unique

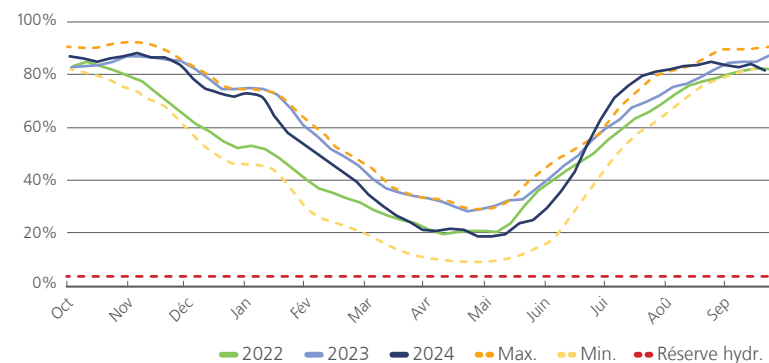
Après l'acceptation par le peuple de l'acte modificateur unique (révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité et de la loi sur l'énergie) le 9 juin 2024, de nombreuses dispositions d'exécution ont dû être élaborées rapidement, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement de base. L'ElCom a apporté son expertise tirée de ses activités de surveillance, que ce soit dans le cadre des consultations officielles, entre offices ou dans les échanges avec l'Office fédéral de l'énergie.

Sécurité de l'approvisionnement et réserves

Même si aucune menace immédiate pour la sécurité de l'approvisionnement ne s'est présentée en 2024, l'incertitude subsistait, notamment en raison des évolutions géopolitiques. Cela s'est traduit par des prix élevés et instables sur les marchés de gros du gaz et de l'électricité.

Afin de prévenir une pénurie d'électricité, notamment à la fin de l'hiver 2022, le Conseil fédéral a constitué une réserve d'hiver. L'ElCom a été chargée d'assurer la mise à disposition de la réserve hydroélectrique pour les hivers 2023/2024 (400 GWh) et 2024/2025 (250 GWh). Afin de déterminer les besoins futurs en termes de réserves, une mise à jour des analyses existantes sur la sécurité d'approvisionnement à moyen et long terme a été lancée en 2024.

Évolution du remplissage des lacs d'accumulation – Année hydrologique

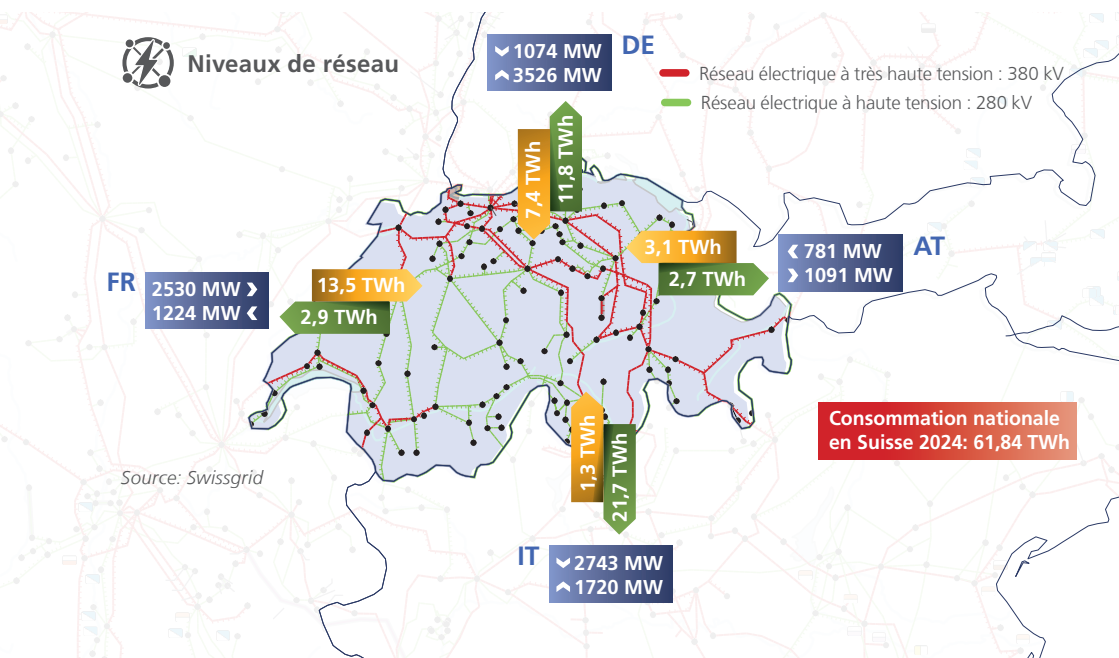


Affaires internationales

Le réseau électrique suisse est étroitement interconnecté avec le réseau européen ; le commerce transfrontalier d'électricité joue un rôle central. Pour garantir les capacités nécessaires d'importation et d'exportation, la Suisse a conclu en 2024 un accord technique avec certains pays de l'UE.

Approuvé par l'ElCom, cet accord encadre les capacités de réseau transfrontalières et contribue ainsi à sécuriser l'approvisionnement à court terme. Il ne peut toutefois pas se substituer durablement à un véritable accord sur l'électricité avec l'UE, notamment en raison du besoin de le renouveler annuellement. En 2024, l'ElCom a accompagné de près les négociations en cours entre la Suisse et l'UE en vue d'un tel accord.

Dans le graphique ci-dessous, la flèche jaune indique une importation d'énergie depuis un pays vers la Suisse, tandis que la flèche verte représente une exportation d'énergie de la Suisse vers un autre pays. La capacité d'importation et d'exportation (NTC, valeur moyenne annuelle en MW) est affichée sur fond bleu.



Évolution du marché et des mesures

Après une forte chute suivant l'apogée de la crise énergétique de 2022, les prix de gros de l'électricité se sont stabilisés en 2024, à un niveau néanmoins plus élevé. Face aux prix records enregistrés en 2022, l'ElCom a mené en 2024 des analyses approfondies sur les causes de ces mouvements de prix et les opérations de négoce réalisées par les acteurs du marché. Les résultats seront publiés en 2025.



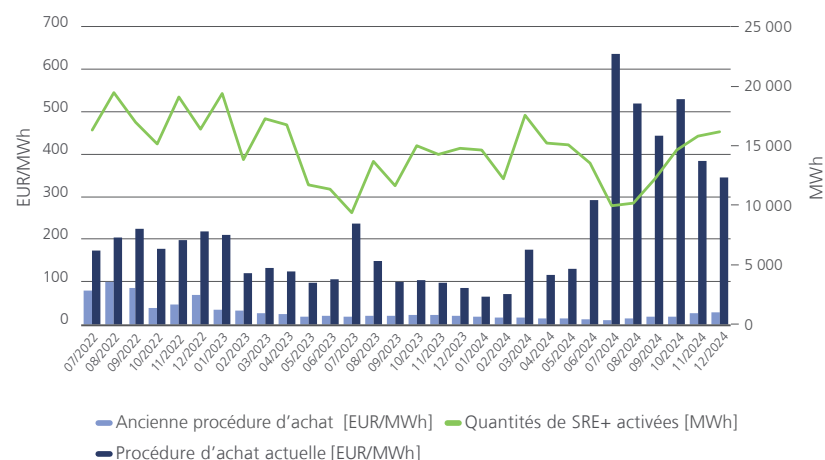
Évolution du marché en 2024 pour l'année de livraison 2025



En 2024, l'ElCom a également examiné de près le marché des services-système. Ces derniers permettent de corriger les déséquilibres à court terme dans la stabilité du réseau de la zone de réglage suisse, par exemple à travers l'énergie de réglage secondaire (SRE). Depuis l'introduction d'un nouveau système d'acquisition à la mi-2022, les prix du SRE avaient augmenté de manière significative, principalement à partir de l'été 2024. L'analyse de l'ElCom a révélé que cette hausse des prix ne se justifiait pas fondamentalement et que le mécanisme du marché ne fonctionnait apparemment que de manière incomplète. Une mesure corrective à court terme a donc été introduite sous la forme d'un plafond de prix temporaire. D'autres mesures à moyen et long terme ont

également été examinées avec les acteurs concernés, avec pour objectifs de réduire la quantité d'énergie de réglage nécessaire et de renforcer la concurrence sur ce marché.

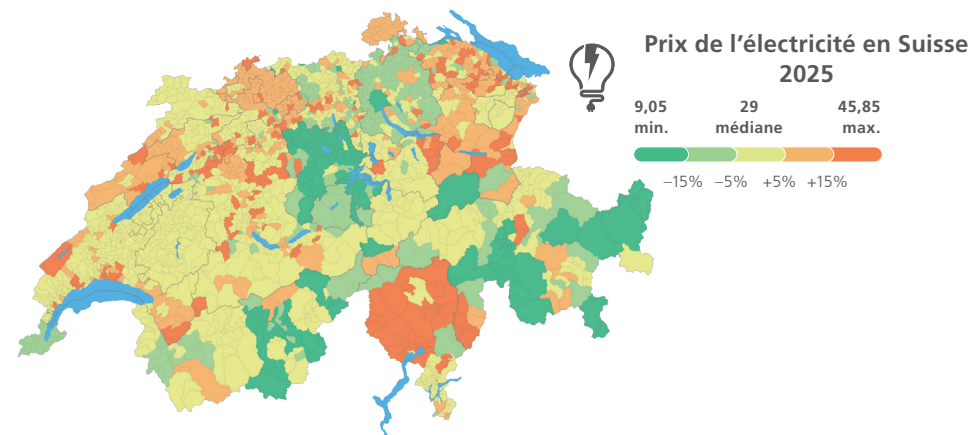
Energie de réglage secondaire: Prix et quantités activées



Le graphique présente, sous forme d'un diagramme à barres, l'évolution des majorations mensuelles moyennes pour l'énergie de réglage secondaire positive (SRE+) sur le prix du marché Spot. En outre, une comparaison entre l'ancienne et l'actuelle pratique d'achat est représentée, ainsi que la quantité d'énergie de réglage activée sous forme d'un diagramme linéaire.

Tarifs

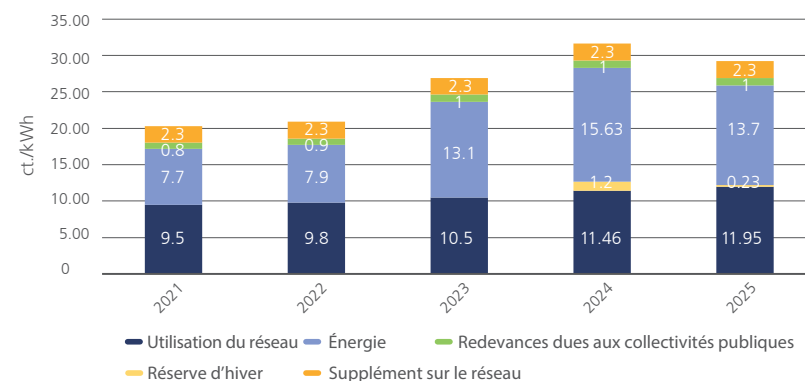
Fin août 2024, les quelque 600 gestionnaires de réseau de distribution suisses ont communiqué à leurs clients et à l'EiCom les tarifs d'électricité de l'année prochaine. Ils se composent des tarifs d'utilisation du réseau, des tarifs de l'énergie, des redevances dues aux collectivités publiques et du supplément perçu sur le réseau. En moyenne, les tarifs 2025 de l'approvisionnement de base pour les ménages ont baissé d'environ 10 % par rapport à l'année précédente, passant de 32 ct./kWh à 29 ct./kWh.



Différentes raisons expliquent cette baisse moyenne légère en 2025. D'une part, les prix sur le marché de gros de l'électricité se sont quelque peu stabilisés, bien qu'à un niveau élevé. D'autre part, les coûts de la réserve d'hiver ont baissé par rapport à l'année précédente. Ces derniers sont répercutés sur les consommateurs finaux via un supplément intégré au tarif d'utilisation du réseau. Par ailleurs, le coût moyen pondéré du capital (WACC) était lui aussi légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Face à certaines hausses marquées des tarifs de l'énergie, l'EiCom a mené des analyses en 2024. Elle a analysé les bases tarifaires de plus de 100 fournisseurs et a ouvert des investigations plus poussées auprès de plus de 30 entreprises. Un rapport complet a été publié à ce sujet en décembre 2024.

Éléments de coûts



Commission fédérale de l'électricité ElCom

Christoffelgasse 5

CH-3003 Berne

Tel. +41 58 462 58 33

info@elcom.admin.ch

www.elcom.admin.ch

Vue d'ensemble des prix de l'électricité: <https://www.prix-electricite.elcom.admin.ch/>